



## Portrait :

Pierre et Marie Pisivin

## Dossier :

Poul Fetan



# Quistinic

bulletin d'informations municipales numéro de Juillet 2013



[www.cc-plouay.fr](http://www.cc-plouay.fr)  
<http://quistinic.blogspot.fr>





Radio Ste Anne



Inauguration travaux

La fusion de la Communauté de Communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet et de la Communauté d'agglomération de Lorient continue à faire parler. Certaines communes changent d'avis comme de chemise, d'autres restent fidèles à leur choix mais il n'est plus temps de se lamenter mais bien de construire. Les réunions de travail se poursuivent sur les différentes compétences (fiscalité, transports, habitat...). La rédaction des statuts et du règlement définira le futur fonctionnement des deux collectivités.

En décembre 2012, Jean-Francis Treffel, Sous-Préfet a inauguré les travaux de réhabilitation du centre bourg et les toits de chaume de Poul-Fetan en présence de Philippe Nogues Député, de Michel Le Scouarnec Sénateur et Jean-Yves Nicolas Président de la Communauté de Communes de la Région de Plouay. La bonne vitalité de notre commune a été soulignée par les personnalités présentes.

Ces travaux se poursuivent par la 3ème tranche vers la rue de l'église et la place de l'Arcade. Cela représente, certes, beaucoup de désagréments pour les usagers mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Les objectifs d'embellissement, de confort et de sécurité seront à terme bien appréciés.

Quistinic fait la «une» et s'exporte.

La statue de Sainte-Geneviève (fin XVe) de la Chapelle de Locunolé restaurée par Pascale Mauny est exposée avec 39 autres œuvres du Morbihan du 11 mai au 11 octobre 2013 à la Galerie du Cloître de Sainte-Anne d'Auray.

RCF Radio Sainte-Anne est venue explorer notre commune en mars dans le cadre de son émission «Villages au cœur». Avec des représentants d'associations, j'ai pu présenter la commune, ses nombreux atouts et activités (toujours consultable sur le site RCF).

L'association BRUDED, réseau d'élus partageant leurs expériences de développement durable, a choisi le bourg pour son Assemblée Générale en avril. 80 maires et conseillers de la Bretagne élargie, guidés par les élus locaux, ont découvert nos travaux et ont pu ensuite débattre de la pertinence de ceux-ci.

L'association des maires ruraux du Morbihan a vu le jour à Quistinic fin avril. Elle regroupe les maires ruraux de toutes sensibilités politiques des communes de moins de 3.500 habitants qui font le choix de s'unir pour mieux faire entendre leurs spécificités rurales.

Les festivités estivales ont déjà commencé et je vous invite à les découvrir ou à y revenir nombreux. Les comités ou associations bénévoles engagés donnent beaucoup de temps et d'énergie pour notre bon plaisir et pour faire vivre notre culture locale ou nous faire découvrir de nouveaux spectacles talentueux.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture, de bonnes vacances et un été radieux.

Gisèle GUILBART



bébés de l'année

## Sommaire

- P. 3  
Conseils municipaux
- P. 4  
Fusion Lorient  
Agglomération
- P. 7 et 8  
Le point sur les  
travaux
- P. 9  
Zéro Phyto ça marche
- P. 10 et 11  
Portrait
- P. 12 et 13  
Activités
- P. 14 et 15  
Enfance jeunesse
- P. 16 et 17  
Poul Fetan
- P. 18 et 19  
La maison arc en ciel
- P. 20 et 21  
Les associations
- P. 22 et 23  
L'art dans les chapelles
- P. 24 et 25  
Culture
- P. 26 et 27  
Manifestations  
et informations
- P. 28  
Informations  
municipales

# Au Conseil municipal

Argant, labour ha plijadur...

Trois conseils se sont succédés : 23 janvier, 12 mars et 17 avril.

## 1/ Le budget communal a été adopté le 12 mars.

Le budget principal pour 2013 (budget « primitif », prévisionnel) a été adopté par 10 voix et 4 abstentions, après examen et approbation des comptes administratifs pour l'exercice du budget 2012 (à l'unanimité). Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 394 411 €, qu'il convient d'affecter au budget 2013.

Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement s'établit à 1 094 000 €. Les recettes prévues : 601 000 € d'impôts et taxes, 350 000 € de dotations et subventions, 126 000 € issus des revenus propres de la commune : location d'immeubles, ventes de produits et services...

Au chapitre Investissement, il est prévu 1 329 000 €. Les recettes prévoient 489 000 € de dotation, 346 000 € de subventions ; 140 000 € sont attendus de la vente de deux bâtiments (longère Bigoin et chaumière Ty Anna).

## 2/ Travaux et projets : 23 janvier

La 3ème tranche du réaménagement du bourg est lancée pour la rue de la Mairie, la rue de l'église et la place de l'Arcade, pour 214 000 € (voirie) et 40 000 € (mobilier urbain et espaces verts).

Le réaménagement est complété par l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public). Les travaux connexes à l'aménagement foncier sont adoptés pour deux ans : 2013-2014. C'est la dernière tranche qui comprendra des travaux de voirie (terrassment, empierre-

ment, busage, talus et fossés) pour 143 000 € + 30 000 € pour les plantations et la reconstitution du bocage.

La voirie communale bénéficiera de travaux de réfection pour trois secteurs d'environ 3000 mètres, pour un coût de 103 000 €. 17 avril

## 3/ Ecoles : 23 janvier

L'état des bâtiments et la hausse des effectifs scolarisés nécessitent une restructuration de l'école publique. Un cabinet d'expertise, l'atelier Terraterre, est sollicité pour un diagnostic et une estimation des coûts, nécessaires à la demande des subventions.

Il est proposé d'adjoindre à ce chantier celui d'un nouveau restaurant scolaire, commun aux deux écoles, qui devra être situé entre les deux, avec une bonne accessibilité. La question des rythmes scolaires est évoquée le 12 mars.

## 4/ RAM

un réseau d'assistance maternelle doit être créé, en collaboration avec Bubry et Inguiniel. 23 janvier

## 5/ Demandes de subventions : 12 mars

- pour l'acquisition 2013 de livres et DVD par la médiathèque : un crédit équivalent à 2 € par habitant, subventionné à 50 % par le Conseil Général.

- pour le prochain spectacle de Noël offert aux enfants des écoles : convention avec le BOUFFOU Théâtre à la Coque, pour 1473 €, subvention de 50 % du Conseil Général.

- pour un spectacle proposé aux



enfants des écoles, dans le cadre de la Gouel Breizh organisée par le Conseil Régional en mai, réalisé par la Compagnie Omnibus, compagnie installée à Quistinic, à Lénioten : 2000 € (subvention : 50 %).

## 6/ Chantier d'insertion de Poul Fetan pour 2013 :

le conseil municipal adopte le dispositif « d'encadrement et accompagnement de bénéficiaires de minima sociaux du chantier d'insertion ». 12 mars

## 7/ Vente de bâtiments et terres. 17 avril

Le Conseil municipal autorise la mise en vente de deux bâtiments communaux :

- la longère Bigoin : 2 pièces, 128 m<sup>2</sup>, mise à prix 130 000 €

- la chaumière Ty Anna : une pièce, 49 m<sup>2</sup>, 30 000 €

La vente de deux parcelles : une parcelle labourable de 5 ha 78a03 à Coët Pren, une parcelle de terre labourable et de bois de 1 ha 79 a, le tout mis à prix 25 000 €

## 8/ Lotissement de l'ilot Bigoin : 17 avril

Le coût de viabilisation ainsi que la démolition de la maison Bigoin est estimé à 200 000 €. Des lots vont être mis en vente dont le prix est fixé à 29 € le m<sup>2</sup>.

# Lorient-Plouay

## Un territoire commun en 2014

Afin de mieux faire correspondre les limites administratives avec les bassins de vie, la réforme territoriale a prévu la simplification de la carte intercommunale. C'est le cas de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet qui fusionneront le 1er janvier 2014 pour former une intercommunalité de 25 communes et 204 500 habitants.

### Une fusion réalisée dans la concertation

Les communes des deux intercommunalités, Lorient Agglomération et la communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet, ont été associées à cette décision. Sur les 25 communes concernées, 23 se sont prononcées en faveur de cette fusion en 2011. 18 sur 25 l'ont confirmée au début de cette année. Par ailleurs, la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), composée des représentants des principales collectivités du département

a adopté à l'unanimité le projet de fusion à l'automne 2012. Parallèlement, de nombreuses rencontres entre les élus et les services des deux communautés ont eu lieu dès le 4 mars 2011. Elles ont permis d'aborder la question des compétences, de la fiscalité, de l'avenir de l'école de musique de Plouay. Tous les sujets ont été abordés afin de réunir les meilleures conditions de réussite d'une fusion au profit de l'ensemble des habitants du territoire.

### Une agglomération plus en phase avec le bassin de vie

Aujourd'hui, les habitants dans le cadre de leurs activités quotidiennes (travail, loisirs, habitat, achats, études...) vivent sur un territoire qui dépasse largement les limites administratives, que

ce soient celles des communes, des intercommunalités ou même des départements. C'est vrai dans le Pays de Lorient comme ailleurs : 40 % des déplacements domicile-travail

### À savoir

La nouvelle communauté d'agglomération comptera 204.500 habitants et sera la 3ème agglomération de Bretagne. Regrouper aujourd'hui deux communautés, c'est donc donner plus de force à l'ensemble pour promouvoir le territoire sur le plan économique, défendre les filières économiques d'excellence, préserver l'environnement, garantir la cohésion sociale ou encore favoriser la formation à tous les niveaux. C'est aussi profiter des atouts de chacun pour développer l'attractivité touristique, renforcer le rôle de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

### À savoir

La réforme territoriale votée en 2009 prévoit que toutes les communes fassent partie de ce que l'on appelle un EPCI (établissement public de coopération intercommunale), c'est-à-dire un regroupement de plusieurs communes. Par ailleurs, le législateur a voulu une simplification de la carte intercommunale en réduisant le nombre de structures. Ainsi, en 2012, près de 450 créations, fusions ont eu lieu. La fusion entre les deux communautés s'inscrit dans cette évolution nationale.

### À savoir

Que ce soit dans le domaine du développement économique, de la protection de l'environnement, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, Lorient Agglomération a acquis une expertise et des compétences qui seront mises à disposition des communes. C'est le cas pour le traitement des déchets ou de l'eau, dont la réglementation évolue chaque année, la commercialisation de parcs d'activités, les études pour les économies d'énergie. Les services de l'Agglomération pourront apporter leur soutien aux communes par des prestations de maintenance informatique, des groupements de commande pour du matériel ou les dossiers demandes de subvention à l'Europe et à la Région.





Amphithéâtre Université de Bretagne Sud (UBS)

## A savoir

L'augmentation de taux de CFE (contribution foncière des entreprises), qui passerait de 21,86 % à 24,47 %, serait étalée sur une période de 12 ans. L'augmentation annuelle de cotisation des entreprises serait alors de 1,09 %. Avec l'extension du réseau de transports urbains, les entreprises de plus de 9 salariés seront progressivement (sur une période de 5 ans) assujetties au paiement du versement transport qui contribue au financement des investissements en la matière. En contrepartie, les salariés de ces entreprises pourront bénéficier d'une amélioration du réseau de transport collectif. Ces entreprises bénéficieront aussi de soutiens supplémentaires : soutien à l'innovation (Audélor/Lorient Technopole Innovations), recherche de financements (Audélor/Société financière Lorient développement), soutien aux projets de développement ou de recherche d'implantation (guichet unique Audélor), accompagnement en matière de marchés publics (clause d'insertion), pépinière d'entreprises (Crea SA)...

► de la région de Plouay se font vers l'agglomération lorientaise et plus de 30 % des ménages de la région de Plouay font leurs achats sur l'agglomération de Lorient. C'est vrai aussi pour la scolarité ou les loisirs. De nombreux équipements structurants, qui sont sur le territoire de Lorient Aggloméra-

tion, bénéficient aux habitants des deux communautés. C'est le cas par exemple de l'université de Bretagne Sud, du centre hospitalier de Bretagne Sud, de l'aéroport, de la grande gare TGV, des zones d'activité, des équipements culturels et sportifs...

## De nouveaux services pour les habitants

Les services actuellement proposés aux habitants de Lorient Agglomération seront progressivement étendus aux 25 communes. Ces services devront cependant être adaptés. Concernant les transports urbains, la desserte des centre-bourgs sera privilégiée car les lignes de bus ne pourront évidemment desservir tous les hameaux.

En matière d'habitat, l'ensemble des dispositifs sera étendu à l'ensemble des habitants : aides

à l'accession, à l'amélioration de l'habitat et aux économies d'énergies, primes aux énergies renouvelables... Mais aussi : une initiation gratuite à la pratique de la voile pour tous les scolaires, l'accès aux studios de répétition, l'organisation de visites pédagogiques sur les principaux équipements touristiques, le bénéfice des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable...

## Une évolution mesurée des impôts

Les simulations pour les taxes d'habitation, foncier non bâti et foncier bâti ont été réalisées par la direction départementale des finances publiques. En l'état actuel des taux de la législation, la fusion conduirait à :

- l'augmentation de taux de taxe d'habitation (TH) pour la CC de Plouay serait de 0,33%,
- le taux de foncier non bâti (TFNB) pourrait progresser de 1,21 %,
- le foncier bâti (TFB) augmenterait de 0,488 %.

Pour les deux dernières, cette

augmentation serait étalée sur 13 ans permettant de minimiser réellement l'impact sur le contribuable.

A l'inverse, la facture de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des habitants de la communauté de communes de la région de Plouay pourrait baisser dans la mesure où le taux actuel de TEOM est supérieur de 2,16% au taux moyen actuellement appliqué à Lorient Agglomération. L'évolution des factures d'eau et d'assainissement collectif des

## A savoir

Signataire de la Charte de l'agriculture, Lorient Agglomération s'est engagée à un certain nombre d'actions en faveur du maintien d'une économie agricole dynamique et diversifiée. Lorient Agglomération a par exemple récemment mis en place un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs qui complète les aides de l'Etat et de l'Union Européenne. Ce dispositif est calqué sur celui existant sur la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet, dont les six communes rejoindront Lorient Agglomération au 1er janvier 2014. Sa création permet d'harmoniser les pratiques en la matière sur les 25 communes qui constitueront la future intercommunalité. Par ailleurs, Lorient Agglomération est signataire de la charte régionale sur la gestion économe du foncier. L'objectif est de faire face à une diminution constante des surfaces agricoles (-9 000 hectares depuis 1980).

habitants de la Communauté de communes de Plouay, du Scorff au Blavet devrait être mieux maîtrisée avec le transfert de la compétence à Lorient Agglomération. Cette tendance est constatée actuellement pour les communes de Lorient Agglomération qui étaient auparavant membres du syndicat Eau du Morbihan, ce qui est aujourd'hui le cas de la communauté de communes de la région de Plouay.



Equipe de la direction Eau et assainissement sur le terrain



Bus en service sur le réseau de transports collectifs de Lorient Agglomération



Exploitation agricole à Languidic



## Lorient Agglomération : une longue expérience de l'intercommunalité

Depuis 1973, date du premier regroupement de communes, la Communauté d'Agglomération a exercé des missions de plus en plus nombreuses. Elle réunit aujourd'hui 19 communes, 191 716 habitants et exerce une dizaine de responsabilités (ou compétences) dans le domaine du développement économique, des transports, de l'environnement ou de l'habitat :

- Développement économique : parcs d'activités, portage et accompagnement de projets
- Organisation des transports collectifs (acquisition de bus, définition du réseau)
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Production d'eau potable, distribution, assainissement
- Protection, mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Cité de la

Voile Eric Tabarly, golfs, patinoire, espaces découvertes...)

- Développement touristique et maritime (Office de tourisme communautaire, ports de plaisance, pôle course au large, centres nautiques...)
- Programme local de l'habitat (subvention à des programmes définis)
- Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (financement de l'Université et de l'École d'ingénieurs...)
- Développement des nouvelles technologies (réseau haut-débit)
- Promotion du territoire

Ces compétences se traduisent par de nombreux équipements et services à la disposition des habitants : transports en commun, collecte des emballages et des biodéchets en porte à porte, déchetteries, aides à la rénovation thermique, traitement des eaux usées, Espace info habitat, aménagement de l'ancienne Base

de sous-marins...

### Un territoire cohérent

Le territoire de Lorient Agglomération s'articule autour de l'identité « Mer, Rade, Vallées ». La rade concentre de nombreuses activités : port de pêche, port de commerce, pôle course au large, ancienne Base de sous-marins. La mer s'étale sur 100 km de littoral, de la « balnéaire » Guidel-plages à la pittoresque Gâvres. Les trois vallées du Blavet, du Scorff et de la Laita finissent de le dessiner. Le territoire de la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet, riche de son patrimoine naturel, de ses paysages et de sa qualité de vie fait partie intégrante de cette identité multiple du Pays de Lorient. Affirmer cette identité commune est une chance pour l'avenir.

RÉDACTION : LORIENT AGGLOMÉRATION

# Travaux des villes, travaux des champs

## Denis Le Gal fait le point

### Le chantier du bourg continue d'avancer ...

La 3ème tranche – rue de la mairie, rue de l'église, place de l'arcade – sera achevée cet été.

A partir d'avril a été ré-alisé l'effacement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public), puis l'aménagement de la chaussée : trottoirs, pavages effectués par la société Colas. Sur cette portion du bourg, on a veillé à la mise en sécurité, avec un cheminement piéton sur le versant droit dans le sens de la montée, avec un rétrécissement de la chaussée à hauteur de la pharmacie, dont l'accès est mis aux normes en vigueur. A gauche une plate-bande accueillera des plantations effectuées en automne, comme sur la rue de la Résistance.

La réalisation des travaux a nécessité de barrer la rue pendant plusieurs semaines. La Municipalité tient à remercier les usagers et les riverains pour leur patience et leur compréhension. Des adaptations ont souvent été possibles pour répondre aux remarques et souhaits des uns et des autres.

Sur la rue de la Résistance, un passage alterné sera mis en



Rue de la mairie

Place de l'arcade

place à hauteur du secteur pavé afin d'obtenir un ralentissement des véhicules et une diminution des nuisances sonores.

### Les travaux connexes liés à l'aménagement foncier se sont poursuivis

au cours du printemps : créations de chemins, arasements ou créations de talus. La phase des plantations interviendra à l'automne.

Il est demandé aux propriétaires qui ne se sont pas manifestés de s'adresser à la Mairie pour choisir les essences proposées dans le cadre du programme Breizh Bocage.

Il est rappelé à tous les propriétaires (bourg et campagne) de venir retirer le procès-verbal de leur(s) propriété(s) en mairie. Ce dernier se substitue à tous les autres documents et peut vous être réclamé lors de vente, succession, partage...

### A l'école du Chat Perché

La classe maternelle accueillant un nombre grandissant de tous petits nous fait réfléchir à l'installation d'une structure modulaire pour la rentrée prochaine. Ce nouveau local provisoire servirait de salle de sieste et de salle de motricité avant une restructuration et un agrandissement de l'école.



## Cinq terrains à l'Ilot Bigoin

Le cabinet «Terraterre» a réalisé une étude d'aménagement et de confortation du bourg. Il a particulièrement travaillé sur l'Ilot Bigoin situé en plein cœur du bourg avec pour objectif principal la redynamisation de la vie communale.

Cinq parcelles vont être mises en vente au prix de 29 €/m<sup>2</sup>.

Les travaux de viabilisation vont bientôt commencer. Le cabinet «Nicolas» de Pontivy est chargé de la maîtrise d'œuvre et du suivi des travaux.

Dans un premier temps, la grande maison Bigoin sera démolie pour laisser la vue libre sur la vallée du Blavet.

La longère vient d'être mise en vente à l'étude «Macé-Raison» de Baud.

## Un nouveau restaurant scolaire

L'état déplorable de la cantine de l'école publique nous a amené à réfléchir au projet de construction d'un restaurant scolaire, garderie municipale et local jeune sur la zone des Korrigans, un lieu mûrement réfléchi, situé à égal distance des deux écoles.

Ce projet ambitieux, de construction traditionnelle a été travaillé avec EADM.

Ce dernier nous a fait différentes propositions et des bilans prévisionnels. La proposition la moins onéreuse comprenant le restaurant scolaire avec liaison chaude (comme actuellement), la garderie périscolaire mais sans local jeune s'élève malgré tout à 1 471 069 € TTC.

Le budget communal actuel ne nous permettant pas d'investir une telle somme malgré les subventions possibles, nous avons décidé de revoir nos ambitions à la baisse.

Nous travaillons actuellement à un projet plus modeste : une structure modulaire bois, qui pourrait être opérationnelle à la rentrée 2014.

## Travaux réalisés par la Communauté de Communes

### Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le diagnostic sur la commune établi en 2012 :

- 525 contrôles ont été réalisés et sur la totalité seulement 8 n'ont pu se faire pour cause d'absence.
- 81% concernent des résidences principales et 16 % de résidences secondaires.

Le résultat de ces contrôles se décline en 4 types de classement :

- Bon état de fonctionnement : 2%
- Fonctionnement acceptable : risque faible de pollution, ancienneté de l'installation mais bon état général : 30%
- Fonctionnement acceptable : risque fort de pollution : 48 %, ancienneté de l'installation, manque d'éléments (bacs dégraisseurs...)
- Non acceptable : pollution avérée : 20 %, absence d'installation etc...

Le diagnostic finalisé sera adressé aux propriétaires pour chaque contrôle réalisé.

Si des travaux s'avèrent nécessaires il existe des éco-prêt à taux 0%



Rue de l'église

auprès d'organismes tels que l'ANAH pour leur financement.

Pour tout renseignement s'adresser à la Communauté de Communes de la Région de Plouy au 02-97-33-14-15.

### Requalification de la Zone Artisanale de Kergroix

Une étude a été réalisée par le cabinet Urbaé. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Nicolas de Pontivy. Le terrain disponible en bas de zone sera aménagé et alloti. Les travaux seront réalisés prochainement et s'en suivra la vente des lots.



# Zéro Phyto, ça marche !!!

Après l'obtention de la mention « commune 0% traitement phytosanitaire », l'équipe municipale continue sur des méthodes alternatives testées pendant un an, au résultat globalement concluant. La prochaine étape, étant de parfaire dans le temps les méthodes utilisées, et de les transmettre aux habitants de la commune, à l'échelle du jardin particulier, pour une question de santé humaine et de préservation de l'environnement.

Méthodes mises en place :

- paillage des massifs, issu du broyage des déchets d'élagage, et copeaux de menuiserie (un complément par an en hiver)
- nouvelles zones semées en prairie fleurie (semis au mois de mars, floraison jusqu'en octobre, puis fauchage) ;
- plantations de plantes vivaces tapissantes dans les bords de massifs et murets, afin de coloniser l'espace par une végétation choisie et fleurie ; limiter ainsi la prolifération des 'mauvaises herbes'. Le surplus de la production a été revendu lors de la Gouel Breizh, ainsi qu'au marché des producteurs locaux du mercredi. Les fonds récoltés ont été reversés à l'Association des Jeunes de Kistinid, pour des projets pédagogiques. Par cette action, la commune a voulu aussi transmettre aux particuliers l'utilisation de ces plantes comme méthode alternative.
- l'utilisation de désherbant en pied de mur devant chez soi occasionne inévitablement un écoulement des matières toxiques dans le réseau d'eau pluviale. La bordure fleurie, simple à mettre en place, permet là encore un embellissement de vos pieds de mur, limitant les mauvaises herbes. (voir photos).

Les mauvaises herbes dérangent par leur colonisation, et par un aspect esthétique visuel ressenti. Les méthodes décrites ci-dessus limitent (à environ 80%) leur prolifération, ou englobent la « mauvaise herbe » dans un aménagement fleuri. Notons que les désherbants utilisés ont une efficacité de un à deux mois maximum, pour un coût d'achat non négligeable et un impact certain sur la santé et l'environnement.

« Ecologie » étymologiquement signifie ' science de l'habitat ' ; elle engendre de ce fait notre capacité à gérer et à protéger notre environnement direct, par une prise de conscience de nos habitudes (qu'il est urgent de changer !!!) et des impacts occasionnés.

N'hésitez pas à nous demander des conseils (Mairie, services techniques.).

Yannick Bost

## Prix Zéro phyto



Remise des trophées à Rennes

Le 24 janvier à Rennes, la Région Bretagne a décerné le prix «Zéro Phyto» à trois nouvelles communes : Quistinic, Sainte-Brigitte et Kergrist.

Ce prix est l'aboutissement d'une réflexion initiée en 2009 par le Sage Blavet et les Communautés de Communes de Pontivy et de la Région de Plouay du Scorff au Blavet qui ont pris la maîtrise d'ouvrage des plans de désherbage communaux.

A Quistinic, ce travail a été mené avec un cabinet, les élus et le personnel sensibilisés.

Alain et Yannick ont été les « fer de lance » de cette démarche.

Dans un premier temps, après avoir réalisé le bilan des pratiques, tous les produits «phyto» ont été éliminés, ensuite, ont été mises en place des techniques alternatives telles que paillages, balayages, engazonnement ou prairies fleuries, panneaux d'informations...

A ce jour, l'objectif est atteint et aucun produit n'est utilisé sur les espaces publics, le cimetière et le terrain de foot. Nous incitons les particuliers et jardiniers à entrer dans cette démarche et à stopper l'utilisation des produits phytosanitaires, pesticides... afin de protéger d'abord et avant tout leur santé, celle de leurs enfants et la santé de la planète.

Ils se rappellent. C'est à un mariage, celui de la fille du marchand de café (les cafés Debray !) qu'a eu lieu leur première rencontre. Le marié était « un copain, on avait été au Certificat d'études ensemble, il avait invité tous les copains ! »

Pierre se souvient : « il y avait une déjà qui voulait se marier avec moi, c'est elle qui était venue chercher les cavaliers le jour du mariage. » Et « pour midi, j'avais déjà changé de cavalière ». Marie : « tu m'avais choisie, c'était moi et on est resté cavalier, depuis on cavale toujours ! »

Marie et Pierre convoleront en justes noces un an après, pendant les congés de l'été 47, le 26 août, devant le jeune maire de la Libération, Emile Le Nicardour. Témoins : Joseph Tanguy, menuisier et oncle de Marie, et Joseph Duclos, un forgeron du bourg.

La rencontre entre les deux tourtereaux n'était pourtant pas jouée d'avance. On n'était pas du même bord, « moi, je n'allais jamais à la messe, on ne se fréquentait pas. Je ne la connaissais pas, je connaissais son frère Joseph, qui avait un an de plus que moi, Jean aussi, mais pas Marie ». « Moi, dit Pierre, j'étais à l'école du Diable, toi tu étais à l'école du Bon Dieu », c'est-à-dire, pour les filles, l'école Sainte-Thérèse. Marie était la fille d'Yves, sacristain et bedeau de la paroisse. La famille Tanguy était très pieuse et pratiquante, avec un oncle, Pierre, prêtre, un autre, François, frère et directeur de Saint-Joseph de Lorient, tous poursuivant une tradition d'engagement catholique pluriséculaire à Quistinic.

Le papa Pisivin n'avait ni les mêmes convictions, ni le même « rang ». Natif du Finistère, chiffonnier – pilhaouer – de son état, il avait fondé une solide famille dès avant la guerre : quatre filles, Marie, Marianne, Louise et Antoinette. Son premier fils, Pierre, né le 18 juin 1915, lui vaut une permission. La guerre est une dure épreuve pour le père mais aussi pour la maman qui doit élever seule ses jeunes enfants. Les petits Pisivin sont appréciés par les maîtres et maîtresses. Pierre se remémore son école, qui était dans l'ancienne Mairie, aujourd'hui médiathèque. A l'école actuelle, devenue le Chat Perché, « j'ai été une semaine, je crois ». Cette « nouvelle » école était construite depuis longtemps, mais « elle est restée peut-être plus de vingt ans sans fenêtre ni plancher ; elle était restée en plan. Nous on allait s'amuser dedans, je ne sais pas comment il n'y a pas eu d'accident, on marchait sur les poutres ! »

La seconde guerre s'approchait. « J'ai commencé mon service militaire à Brest, mais quand la déclaration de guerre a commencé, ils ont demandé des volontaires pour aller au Liban. On ne savait pas où c'était. Moi, j'étais toujours volontaire, je voulais voyager, je suis parti au Liban et en Syrie », pays placés sous mandat français depuis 1920.

Deux ans plus tard, pendant l'Occupation, Pierre finit par rentrer : en Beauce quelques années.

# Marie et Pierre du bourg...

Pendant ce temps, Marie grandissait à Quistinic. De la guerre elle se rappelle ses services pour la Croix-Rouge, organisée par son oncle François, directeur de l'école Saint-Joseph, qui se réfugie à Quistinic quand Lorient commence à subir les bombardements. Elle et sa sœur Simone sont sollicitées pour les soins à apporter aux victimes des massacres commis par l'armée allemande dans la commune.

« Quand la guerre est terminée, je suis parti à Paris où se trouvait déjà ma sœur ». Grâce à Marie Colleter, l'aînée des filles Pisivin, Pierre et Marie s'installent dans le 13ème arrondissement, « rue Tolbiac, juste une petite piaule ». C'est l'époque où, en ville comme à Quistinic, le logement est rare et cher. Marie obtient une loge de concierge, toujours dans le même quartier. Dans les années 50, ils achètent un appartement à Rungis, et rendent visite aux parents et amis de Quistinic installés à Paris. Pierre travaille maintenant à EDF : « je travaillais dans le charbon, on fabriquait de l'électricité ». Marie : « je travaillais à la faculté des sciences, à Jussieu ».

Arrive l'âge de la retraite. Pierre d'abord, parce qu'il est plus âgé. Pierre : « tu travaillais, j'étais l'homme au foyer, je m'occupais des enfants », Marie : « c'était tranquille, j'arrivais, je mettais les pieds sous la table ... ».

Au cours des années 70, tous deux reviennent à Quistinic, laissant provisoirement leurs enfants en région parisienne. Une nouvelle étape commence : « Avec un ami, du Quellenec, on était déjà du même âge, alors on a formé le club du 3ème âge ; à cette époque on était jeunes retraités. Au moins 20 ans dans le club... on a commencé à chercher les gens qui s'étaient mariés il y a 50 ans, et ça a marché... » Et cela a donné les Noces d'Or.

Marie conclue : « on s'est rencontré, ça a été le coup de foudre, et on ne s'est pas quitté. On est toujours ensemble. C'est merveilleux ».

Jean-Pierre Fouillé





La fête des anciens



Le Carnaval



La composition de ce bulletin s'achevait, le 4 juin, lorsque Simone, sœur de Marie, s'est éteinte soudainement. Sa joie de vivre aux côtés de Marcel, ses yeux pétillants, son extrême gentillesse, sa présence tout simplement vont nous manquer. Son souvenir nous accompagnera longtemps. Que Marcel, ses enfants et petits-enfants, Marie et Pierre soient assurés de notre compassion.



## Alimentation, épicerie, dépôt de pain – Myriam Le Nevé Place Saint Mathurin

La boulangerie qui fut aussi pendant longtemps un bistrot, existe depuis plus de 110 ans et est toujours tenue par la même famille.

Pierrot Gahinet a été boulanger jusqu'à sa retraite et Jeannine son épouse a fait les tournées avec son camion pendant 40 ans et ce jusqu'en 2005.

Myriam, leur fille, a été salariée pendant 15 ans puis a repris le commerce à son compte. Elle propose toute l'épicerie classique, l'alimentation de base, les fruits, légumes, laitages, fromages et produits d'entretien ménagers.

Des pâtisseries sont proposées chaque dimanche et sur commande.

Le pain est livré chaque jour et provient de la boulangerie Mauguin de Guémené-Sur-Scorff.

**Horaires d'ouverture : 8h-13h et 14h30-19h30 et 8h-13h le dimanche**

**Fermeture le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.**



## Les activités par Marie Floss

### Solenne Pérennes, Médiatrice

Solenne a été formée à l'école des médiateurs CNV (avec le processus de communication non violente), formation homologuée par le conseil national des barreaux (conseil de l'ordre des avocats) et par la fédération nationale des centres de formation à la médiation.

La médiation est un espace d'expression et d'écoute mutuelle qui offre à la relation une opportunité d'évolution et permet de saisir l'énergie du conflit pour la mettre à profit. La médiatrice intervient dans le domaine des conflits de voisinages, des relations familiales, des successions, des litiges commerciaux, dans les milieux associatifs et professionnels.

Solenne Pérennes exerce en profession libérale et travaille en réseau avec les autres médiateurs de la région Bretagne.

Dans le cadre de la déontologie qui régit la profession, le médiateur assure : La confidentialité des échanges



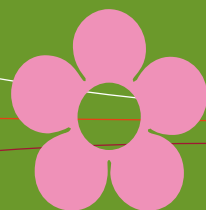
## SVP Multiservices

Venant de la région de Champagne, Sabine et Philippe Villain ont exercé pendant 18 ans dans le tourisme vert, chambres d'hôtes gîtes, lombriculture et arboriculture (fruits rouges) en filière bio.

L'envie de changement et de découverte, ils ont vendu leur affaire, et, arrivés en Bretagne ont eu un coup de foudre pour Pratmeur.

Ayant l'habitude de travailler ensemble et de façon indépendante, ils proposent leurs services pour tout ce qui concerne l'entretien des espaces verts et jardins, mais aussi celles des propriétés pour des petites réparations, finitions intérieures, peinture, électricité et petits travaux divers. Ils peuvent aussi se charger de la surveillance de maisons en l'absence des propriétaires. Ils ont l'agrément service à la personne (qui ouvre des droits à réduction d'impôts).

Leurs compétences, leur énergie et leur sens du contact devraient satisfaire beaucoup de personnes.



La neutralité (pas de jugement de valeur)

L'impartialité (pas de prise de position entre les parties)

Les personnes participent à la médiation de façon libre et volontaire et restent responsable à chaque étape de la façon dont ils veulent faire évoluer leur situation.

Les accords de médiation peuvent se faire homologuer auprès d'un juge, si les médiateurs le souhaitent.

Solenne Pérennes propose aussi de l'accompagnement individuel pour les particuliers qui souhaitent acquérir des outils concrets pour faire évoluer leur mode de communication et mieux gérer leurs émotions. (cela n'est ni un travail psychologique, ni thérapeutique)

Elle est installée 4, place de l'Arcade (ancien gîte) et reçoit en son bureau, sur rendez-vous. Le contact s'établit par téléphone ou par mail.

06.78.21.13.74 solenne.perennes@gmail.com





## ACM Aménagement Charpente Menuiserie

Fondée en 1992 par Daniel Le Ruyet, cette entreprise familiale, installée à la zone artisanale de Kergroix a été reprise en 2004 par Davy.

ACM répond aux demandes des marchés publics, des promoteurs, architectes, concernant les programmes d'habitat, mais aussi aux demandes de logements particuliers. L'atelier a son propre bureau de conception, création et mise en œuvre des ossatures bois, de charpentes, de bardages...Le bureau d'études réalise les plans de charpente, les notes de calcul avec un métreur, et un conducteur de travaux assure le suivi des chantiers. L'entreprise investit dans un nouvel atelier pour la création d'ossature bois, pour répondre à une demande de plus en plus importante aussi bien institutionnelle que particulière. (maison bois, extension vérandas, bâtiment basse consommation...) Dans la construction, le bois est un critère très positif parce qu'il est moins énergivore et répond aux enjeux de haute qualité environnementale.

Les bois utilisés sont issus d'importation, principalement du pin nordique, et du Douglas local. L'entreprise rayonne sur tout le Morbihan sur le Finistère sud, et compte 33 salariés.

Davy Le Ruyet, zone artisanale de Kergroix 56310 Quistinic  
eurlacm@orange.fr



## N'oubliez pas sur la place Saint Mathurin :

Tous les mardis, à partir de 18h  
Pizza Phil

Tous les mercredis, à partir de 9h,  
Boucherie Menguy

Tous les mercredis à partir de 17h,  
le marché des producteurs locaux  
(légumes, crêpes et galettes, poissons et crustacés...)

Tous les vendredis à partir de 9h  
Boucherie-Charcuterie  
Philippe Le Gourriérec

Tous les vendredis,  
à partir de 18 h  
Pizza Sulli (06.13.15.80.79)



## L'orage

*La solidarité c'est le sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle. (Larousse)*

Le jeudi 6 juin un violent orage et de pluies torrentielles se sont abattues plus particulièrement sur la partie Sud-Ouest de la commune. Outre quelques villages, Poul Fétan a été particulièrement touché.

Une coulée de boue provenant du champ voisin a traversé le village pour finir sa course sur la route de Minazen emportant roches, terre, clôture... Et laminant tout sur son passage.

Les pompiers de 7 centres, le sous préfet, ainsi que les services du Conseil Général sont intervenus rapidement.

Avec le personnel encore présent, quelques élus secondés par les pompiers nous avons rapidement remis en ordre les 5 chaumières inondées de boue et consacré la journée du vendredi à la remise en état du site afin d'accueillir le public programmé.

Merci à tous, merci aux quelque agriculteurs et voisins qui ont spontanément aidé et un merci particulier à Gildas Le Hir pour le travail qu'il a réalisé sur la route de Minazen.



Visite Paris

## Le Conseil Municipal des enfants au Sénat

Après avoir rencontré le sénateur Monsieur Le Scouarnec au cours de l'une de ses réunions de travail, le Conseil Municipal de Quistinic, composé de 11 enfants élus, s'est rendu à Paris les 27 et 28 février derniers.

L'objectif principal de ce périple était, à l'invitation du sénateur, de visiter les locaux du Sénat. Outre les décors somptueux, héritages des siècles passés, les jeunes élus ont pu, à titre exceptionnel, pénétrer dans la salle des archives mais aussi assister à une séance plénière, reconnaissant, au passage notre élu local, mais aussi quelques personnalités plus médiatisées.

Ce qui les a les plus marqué : « les grands tableaux de la salle des pas perdus : Jeanne d'Arc, le Roi Soleil ». L'immense bibliothèque, les plafonds : »A l'intérieur c'était impressionnant ! ». Le trône de Napoléon III.

L'occasion de ce déplacement méritait un petit détour par la Tour Eiffel, les quais de Seine et autres monuments parisiens en utilisant le métro, pour la première fois pour beaucoup d'entre eux.



Visite du Sénateur



## Nouveaux rythmes scolaires

Pour la rentrée scolaire 2013-2014 ou au plus tard pour la rentrée scolaire 2014-2015, le gouvernement préconise 4 jours et demi de classe par semaine. Parce qu'il leur paraissait important d'avoir une réflexion approfondie sur ces nouveaux rythmes avec les enseignantes et les représentants de parents d'élève, nous avons choisi de reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014. Un groupe de pilotage va donc être mis en place. Ce que dit la réforme :

Une nouvelle journée de classe avec 5h30 d'enseignement maximum par jour et 3h30 pour la demi-journée du mercredi matin. Une pause méridienne de 1h30 minimum. Un temps d'activités éducatives après la pause méridienne ou après la classe (facultatives pour les élèves). La commune a la responsabilité de l'organisation de ces activités éducatives : sport, théâtre, musique avec des intervenants divers, les associations pourront et devront être sollicitées...Les activités pédagogiques complémentaires remplaçant l'aide personnalisée seront assurées par les enseignants.





## Décor de Noël à Quistinic

En décembre 2012, Paulette Chevrel a réuni les enfants des deux écoles à la salle polyvalente. Avec l'aide de Mi-reille Le Teuff, une trentaine d'enfants ont créé, pendant plusieurs heures, différents ornements pour la décoration du bourg. Réalisées avec des matériaux de récupération de tout genre (plastics, tissus, cartons, laines, papiers multicolores) des figures sont apparues, aussi bien traditionnelles que novatrices : des étoiles, des bonhommes de neige, des fleurs, des lettres de l'alphabet... Cela fait participer les enfants à l'animation du bourg dans un moment récréatif.

Pour pouvoir réaliser ces activités, Paulette consacre beaucoup de temps en amont pour la collecte des matériaux et la mise en place de l'atelier. On peut aider cette activité en apportant divers matériaux (papiers bulles, vieux câbles électriques, ficelles de couleur, bouteilles plastiques colorées...)

[accueil.quistinic@orange.fr](mailto:accueil.quistinic@orange.fr)



## Assistantes maternelles : une vocation

Nous avons rencontré Eliane Saulnier et Martine Lorand Le Bruchec, toutes deux assistantes maternelles.

Pour elles ce métier est une vocation « Il faut avant tout aimer les enfants, avoir de la patience et un bon échange avec les parents qu'on doit rassurer. En leur absence nous veillons au bien-être, à l'éducation et à la sécurité de leurs enfants. En aucun cas nous ne prenons leur place ! »

Aujourd'hui, assistante maternelle est un vrai métier avec une formation assez pointue, étape obligatoire avant de se lancer dans l'exercice de la profession.

Cette formation de 120 heures est organisée par le Conseil Général. Elle se poursuit tout au long de la carrière. Avant la prise en charge totale de l'enfant par la nourrice, il y a une période d'essai de quelques heures pendant laquelle enfant, parents et assistante maternelle apprennent à se connaître. « Nous devons convaincre les parents que vivre avec d'autres enfants c'est stimulant pour le leur. Cela les aide à grandir... Ils apprennent à patienter. Pour les repas, c'est d'abord les plus petits... »

Une puéricultrice suit régulièrement les assistantes maternelles et rend des visites « surprise » à leur domicile.

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune :  
GODART Marie-Hélène 19 bis rue de Kernavenan 02.97.39.76.98,  
GOURDEN Karine rue Pierre de Coubertin 02.97.39.73.34,  
GUHUR Anne Kerbéron 02.97.39.72.26,  
LE HEN Jessica 13, rue des Ajoncs 02.97.39.78.52,  
LE NY Danielle Kerhuitel 02.97.39.75.14,  
LE SAINT Chantal Porh Men Pont-Augan 06.77.86.71.45,  
LE SCIELLOUR Marie-Noëlle Pont-Augan 02.97.39.74.81,  
LORAND LE BRUCHEC Martine Treblavet Pont-Augan 02.97.39.77.30,  
SAULNIER Eliane Kergroix 02.97.39.75.75

Programme des animations 2013

# Poul-Fetan

## Voyagez dans le temps et plongez au cœur d'un village au XIX<sup>ème</sup> siècle

Poul-Fetan est un site entièrement restauré, retraçant la vie quotidienne des paysans au XIX<sup>ème</sup> siècle. Avec une architecture typique, des expositions modernes et des animations vivantes, participez en toute convivialité aux activités traditionnelles des fermes d'antan entre amis ou en famille.

## Nouveautés 2013

### Expositions temporaires :

- « Une vie, des costumes : modes paysannes de la naissance au deuil »
  - « Les pardons à Quistinic en photos »
- Découverte contée audio-guidée de Poul-Fetan en compagnie de Mathurin et de Louise (français-anglais)
- Une ferme à vivre
- Nourrissage des animaux
  - Jeux de découverte des races anciennes

## Participez à la vie du village

### Les animations paysannes :

Lavandières, filage, teinture et tissage de la laine, repassage à

l'ancienne, fabrication d'une corde en chanvre, découverte des saveurs d'autrefois avec dégustation (crêpes, beurre). Programme d'animations tous les après-midi.

## A découvrir :

### La ferme à l'ancienne :

Son parcours de découverte du terroir, ses cultures, ses jardins, ses animaux de races protégés la vache pie noir, le porc « Blanc de l'Ouest, le mouton des « Landes de Bretagne », le cheval « Postier Breton ».

## A vous de jouer !

### 17 Jeux Bretons, livrets, jeux autour des expositions...

Amusez-vous en famille ou défiez vos amis, les 17 jeux traditionnels sont là pour ça !

**BILLARD HOLLANDAIS** : Jeu de palets sur table où l'on fait passer le disque d'un côté à l'autre par un petit orifice.

**BIRINIC** : Jeu de quilles avec une boule suspendue

**ECHASSES** : Jeu universel très pratiqué par les enfants autrefois

**LANCER DU FER A CHEVAL** :

On lance l'objet pour qu'il s'accroche à un piquet

**TROU DU CHAT et BOULTEN** :

Sont des jeux de lancé de boules

**QUILLES ANCIENNES** : Même règles que les quilles d'aujourd'hui

**QUILLES DE MUEL** : Jeu de quilles avec des boules à la forme d'une tête de maillet

**PALET SUR ROUTE** : Jeu de palets

pratiqué sur les routes ou sur les parkings

**MONTE BOULE** : Faire rouler la boule de bois le long d'une rigole de bois pour qu'elle aille le plus haut possible sans tomber dans le trou

**LEVER D'ESSIEU** : Tradition Celte et rôle mythologique des forgerons, il s'agit d'un jeu de lever de poids

**BATON DE BOUILLIE** : Deux joueurs assis l'un en face de l'autre essaient de se soulever l'un l'autre...

## Le principal c'est de s'amuser et c'est sans modération !

### Période d'ouverture

• Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre : Ouvert tous les jours  
Juin - Septembre : 11H00 - 18H30  
Visite guidée à 11H30  
Visite et animations de 14H00 à 18H30

• Juillet- Août : 10H45 - 19H00  
Visites guidées à 11H15 - 12H00 - 13H00  
Visite et animations de 14H00 à 19H00

### Tarifs 2013

Adultes : 9,80 euros ;  
Enfants (6 à 16 ans) : 5 euros  
Passeport fidélité : 16 euros  
Forfait « famille » : 26 euros

(2 adultes - 2 enfants et plus)





Crêpière



VILLAGE DE POUL-FETAN  
56310 QUISTINIC  
Tél : 02 97 39 51 74  
Fax : 02 97 39 51 75  
Site internet : [www.poul-fetan.com](http://www.poul-fetan.com)  
Email : [poulfetan@sagemor.fr](mailto:poulfetan@sagemor.fr)

## Un hameau à vivre EN FAMILLE !

Passez une journée avec vos enfants ou petits-enfants dans une ferme bretonne de 1850 !

Au bout d'une route sinueuse, niché dans un vallon verdoyant, un village de chaumières apparaît, où le temps semble s'être arrêté depuis plus d'un siècle.

Ne vous fiez pas aux apparences ! Dans ce cadre préservé, vous attendez une découverte ludique et moderne : petits et grands, venez participer en toute convivialité aux gestes quotidiens de nos aïeux.

### Une visite ludique

Pour apprendre en s'amusant, quel que soit son âge !

- livrets-jeux pour les enfants de 4 à 12 ans remis à l'accueil
- panneaux « à vous de jouer » pour toute la famille
- espace jeux bretons : qui des parents ou des enfants se révéleront les plus habiles aux jeux de quilles ou de palets ?

### Une ferme à vivre

Regarder c'est bien, faire c'est mieux ! Participez à nos animations paysannes

- découverte des animaux : nourrissage, broyage de la lande avec le cheval de trait
- de la fibre aux vêtements : repassage de coiffe, fabrication d'une corde, filage, tissage
- « à table ! » : fabrication du beurre, crêpes de blé noir sur feu de bois

### Des émotions pour tous

Quand les sens sont en éveil ! Goûtez le lait ribot tout juste sorti de la baratte, sentez l'odeur du grenier et de ses céréales, regardez la richesse des costumes de fête, écoutez le bruit du battoir tapant les draps et les commérages des lavandières, touchez la laine attendant d'être filée...

Souvenirs d'enfance pour les uns, découverte pour les autres, chacun y trouvera son compte !

## Les évènements

### Quand les paysans s'amusaient

16 juillet : Ateliers jeux Buissonniers, contes au lavoir, concours de jeux Bretons.

23 juillet : La cabane à Contes, concours de jeux Bretons.

30 juillet : Balade musique nature, concours de jeux Bretons.

06 août : Ateliers jeux Buissonniers, balades contées, concours de jeux Bretons.

20 août : Contes sous les chênes par Rémy Cochen, concours de jeux Bretons.

Si les costumes m'étaient contés

13 août : Programme spécial : Ateliers enfants, balades contées, démonstrations d'artisans (brodeur, tisserand, repasseur...), conférences, spectacle.

Fête du cidre à partir de 14h00

22 septembre : Fabrication du cidre nouveau, battage du blé noir, musique traditionnelle...

Marché de Noël

01 décembre : Animations

### Découvrez la boutique et les artisans du village

- Boutique (produits du Terroir).
- Atelier du potier fabrication et cuisson à l'ancienne. (02 97 39 77 14).
- Ti forn (Juin à Septembre) production de pain, brioche et gâteaux cuits au feu de bois
- « Bistrot Ti Fanch - Poul-Fetan » pour un p'tit creux et une p'tite soif. (02 97 28 22 01)

**ENTREE GRATUITE  
POUR LES QUISTINICOIS**  
**PASS QUISTINICOIS**

MR et Mme : -----

Et leur (s) enfant (s) : -----

Adresse : -----

La visite est gratuite pour les habitants de Quistinic, sur présentation de ce document. Celui-ci est valable tous les jours pendant les périodes d'ouverture du site ainsi que pour la fête du cidre.



Le 18 mai 2013 à l'occasion de la cérémonie célébrant les 20 ans de l'ouverture de la Maison Arc en Ciel, l'association gestionnaire a reçu la visite de Monsieur Philippe Noguès, Député du Morbihan, Madame Gisèle Guilbart, Maire de Quistinic, Monsieur Jean Yves Nicolas, Maire de Bubry, les Maires Adjointes de Languidic et Plescop et une quarantaine de membres des familles et amis.

Créée en mai 1993, cette Maison soutient et relaie les familles d'enfants handicapés. Les fondateurs Jean-Jacques et Viviane Olivin se sont exprimés avec beaucoup d'émotion. Ils ont rendu cette maison incon-

turnable pour les parents et en ont fait un modèle reconnu au niveau national. Cette expérience a contribué à la rédaction de textes réglementaires sur l'accueil temporaire de personnes âgées et de personnes handi-

capées, et continue à guider les porteurs de projets similaires. Le résultat est à la hauteur de leurs espérances. Toutes les familles qui utilisent les services de la maison pour leur enfant les remercient chaleureusement.

## Historique

L'école de Locmaria, construite par la population locale, est fondée en 1939 par les Sœurs de Kermaria qui dispensent l'enseignement à des enfants de Quistinic jusque dans les années 60. Elle est alors acquise

par le Ministère de la Défense pour y réaliser des périodes d'entraînement pour les élèves fusiliers commandos de Marine.

Puis, en 1991, elle est cédée à l'association « Les Enfants de

l'Arc-en-Ciel » qui projette d'en faire un lieu d'accueil pour tout enfant porteur d'un handicap.

Autour de Viviane et Jean-Jacques OLIVIN l'association, déclarée le 10 avril 1991, forte





la région vannetaise. Chaque année, plus de 130 enfants sont accueillis, et le 1000ème enfant a été accueilli ce mois de mai. Aujourd'hui, l'association est présidée par Monsieur Philippe Jéhanno, dirigée par Loïc Guilcher, et emploie 14 salariés.

de 400 bénévoles, va redonner vie à l'école de Locmaria, et déployer des trésors d'imagination, de persuasion et d'audace, afin de réussir, avec le soutien de Mme Denise Court, Présidente de la Commission des Affaires Sociales, à ouvrir et inaugurer la structure en mai 1993. Au rang des nombreux soutiens, il faut également citer Mr Jean-Charles Cavaillé, Président du Conseil Général, Mr Didier Jaffre, Président de la CPAM du Morbihan, Mr Jacques Le Nay, Député-Maire de Plouay, Michel Poulin, Maire de Quistinic et Président de la Commission des Affaires Sociales. Des soutiens amicaux et financiers sont apportés par l'ADAPEI du Morbihan, les mutuelles de l'Armée et de la Marine, la CAF du Morbihan. Enfin de nombreuses manifestations, concerts, vide-greniers, ont permis d'apporter des fonds supplémentaires.

Au début animée par des bénévoles, l'équipe de professionnels s'est constituée autour de Viviane, avec un agrément de Centre de loisirs sans hébergement et de Centre de Vacances soutenu par le Conseil Général. Les deux premiers Emplois-Jeunes du Morbihan ont été conclus ici.

En 1998, L'association sollicite un agrément médicosocial, mais celui-ci est refusé au motif d'un trop grand nombre de dérogations et d'un finance-

ment partagé entre l'Assurance Maladie et le Département sans assise réglementaire. Mr Olivin crée alors le Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des Personnes en Situation de Handicap (GRATH), afin de créer un mouvement national autour du sujet. Grâce à ses actions, la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale intègre l'accueil temporaire comme modalité complémentaire d'accompagnement.

Il sera sollicité par Mme Marie Thérèse Boisseau, Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées début 2003 pour conduire une mission visant à éclairer le gouvernement sur un corpus législatif traitant de l'accueil temporaire. Elle honore de sa présence le 10ème anniversaire. Le décret 2004-231 sur l'accueil temporaire des Personnes âgées et des Personnes Handicapées est promulgué le 17 mars 2004 et permettra à l'association de solliciter avec succès cet agrément médicosocial tant espéré. C'est donc avec une autorisation à accueillir 12 enfants de tout handicap de 3 à 20 ans, et un financement par l'Assurance Maladie que commence l'année 2005. L'établissement a également développé depuis 2009, à moyens constants, un accueil à la journée dans la Maison de l'enfance de PLESCOP, afin de proposer un accueil plus accessible aux enfants de

## L'avenir de la Maison Arc-en-ciel

Conscients que ces enfants grandissent, que les parents vieillissent, que le besoin d'accueil temporaire va se faire ressentir, l'association souhaite développer son accueil et sollicite l'appui des élus. En développant son offre de services par la création d'une Maison pour adultes, elle apporterait son expertise sur l'accueil temporaire à destination des familles morbihannaises. Elle se tient à la disposition des autorités pour répondre à tout appel à projets qui concernerait cette spécificité. Elle a aussi, le projet, à court terme d'un agrandissement par la création de salles d'activités de plain-pied dans le prolongement du bâtiment existant. Afin de créer un effet de levier, l'association lance cette année un Fond de Dotation, qui contribuera au financement des projets, par des dons défiscalisés. Mr Noguès, et Mr Kervarrec (empêché ce samedi) affirment leur appui à ces projets.

La cérémonie s'est poursuivie par un superbe buffet partagé par les enfants, adultes et élus.

Loïc Guilcher



un intérêt historique et culturel. Le responsable de cette commission est M. Poulin. Membres: R.Thomas, M.Bellanger, J.N. Danvic, M. Le Guehennec , C. Leroy, N. Aubert.

Une Commission Chemins, chargée de réhabiliter les chemins, et d'aider à l'entretien. Responsable: P. Kermorvant. Membres: Y. Jarno, J. Caradec, C. Epailard, L. Le Ny. Cette Commission Chemins travaille à l'achèvement de quatre boucles avec l'objectif de veiller au balisage par le Syndicat du Blavet. Actuellement, une boucle est achevée dont le tracé est balisé et publié (voir blog des vieilles pierres ci-dessous). Des travaux restent à réaliser en plusieurs endroits des autres circuits. Une jonction a été créée entre Pen Poul et Sainte-Barbe, en partie sur des chemins privés dans le cadre d'une convention signée avec la Mairie et les propriétaires.

Une Commission Animation. Responsable A. Masson : Membres: G. Malardé, A. Le Pen, J. Gueganno, R. Le Gallo. Cette commission organise, en particulier, la randonnée du 1er mai.

# L'association des vieilles pierres

En 1974 est créée l'Association « Groupement Amical pour la Sauvegarde des Monuments et Sites de Quistinic », plus communément appelée Association des Vieilles Pierres. Les missions et objectifs fondamentaux de cette Association ont été les suivants :

- Initier et apporter une aide à la restauration des chapelles, calvaires, fontaines et édifices culturels...
- Réhabiliter les sentiers de randonnée.
- Apporter aux élus et aux habitants les conseils pour la préservation, la mise en valeur, la gestion du patrimoine architectural de la commune.
- Créer et animer les manifestations permettant de valoriser et promouvoir le patrimoine architectural,

culturel et paysager de la commune.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 Janvier 2013, à l'unanimité des membres présents (2/3), un nouveau bureau a été élu avec pour Président Marc Bellanger. Il succède à Ange Le Pen qui a réalisé une action remarquable durant 15 ans : la réhabilitation des chemins de randonnées, la restauration des chapelles, l'aide à la récupération du calvaire de Kermoisan, l'inscription au cadastre de la plupart des chemins de randonnées, l'organisation annuelle de la randonnée du 1er mai.

**trois commissions ont été créées :**

Une Commission Patrimoine, chargée plus particulièrement de mettre en valeur et faire connaître les bâtiments de la commune présentant





## Les randonnées du 1er mai

Depuis 1984, l'Association organise chaque année une randonnée le 1er mai. L'objectif est de faire découvrir les paysages de Quistinic aux habitants de la région, et même des autres régions : chemins, chapelles, forêts, prairies, vues sur le Blavet. Deux parcours sont proposés : un parcours court d'environ 12 km, et un parcours long d'une vingtaine de kilomètres. Des rafraichissements sont proposés en plusieurs points de la randonnées. Pour le déjeuner, des tentes sont installées, et des grillades, sandwiches, boissons, sont préparés pour les randonneurs. La musique bretonne vient égayer plusieurs de ces points de repos.

En 2012, environ 350 personnes ont participé à la randonnée, ce qui est nettement moins que les autres

années, probablement en raison de la pluie, annoncée... et au rendez-vous le matin. Le parcours long a enmené les participants à Kermoël-Bihan, Talhouët-Tuchentil, à la chapelle Sainte Barbe, puis le long du Blavet, pour s'arrêter déjeuner près de la chapelle du Temple. Le retour, l'après midi, s'est effectué sous le soleil, par Lann-Velin-Avel, puis la Loge-Boder, avant de rejoindre Quistinic.

En 2013, ce sont environ 400 randonneurs qui ont parcouru la boucle préparée par l'Association. Cette année, c'est l'ouest et le sud de Quistinic que les participants ont pu découvrir. Le départ a enmené les randonneurs vers Keraudic, au nord, puis le Pont du Moulin de Chauzel, Locunolé, avant de

rejoindre le Blavet, pour déjeuner, à Minazen. Le parcours du retour a continué de longer le Blavet, avant de se diriger vers le Moulin du Glayo, le Nistoir, puis retour sur le bourg de Quistinic.



(les sites : <http://www.jumelage-feteducidre.fr/vieilles-pierres-patrimoine/randonn%C3%A9e-du-1er-mai-2013/> et <http://assodesvieillespierresdequistinic.blogspot.fr/>).

## Livre sur le Patrimoine de Quistinic

En 2012, l'Association a publié un livre sur le Patrimoine de la commune de Quistinic. Pour chaque quartier, les bâtiments publics, chapelles, calvaires, et les anciens corps de ferme et grandes ont été répertoriés, photographiés, commentés.

Ce livre est disponible dans plusieurs librairies, et magasins de la région

## Le site d'Hubert

A l'intérieur de son site sur Quistinic, Hubert a créé un blog spécifique sur l'Association des Vieilles Pierres : <http://assodesvieillespierresdequistinic.blogspot.fr/>.

Ce site présente les activités de l'Association, telle que la randonnée du 1er mai et les journées de débroussaillage, et

rapporte certaines des actions, telles que l'avancement du balisage des boucles de chemins de randonnées, et les cartes de ces chemins.

Les personnes désirant communiquer avec l'Association des Vieilles Pierres peuvent envoyer un message à : [vieillespierresdequistinic@gmail.com](mailto:vieillespierresdequistinic@gmail.com)

Marc Bellanger

## L'art dans les chapelles

La chapelle Notre Dame du Cloître étant fermée pour travaux, le comité de chapelle a préparé et mis à disposition la chapelle Saint-Tugdual pour accueillir la 22ème édition du festival «l'Art dans les Chapelles».

Priscille Magon administratrice, Karim Ghaddab commissaire, les amis de l'Art dans les Chapelles, les élus et de nombreux habitants du quartier ont accueilli pour le pré-vernissage l'artiste valenciennois Gauthier Leroy.

L'installation de cinq pièces réalisées dans différents matériaux joue sur l'illusion en mettant en scène des objets a priori incompatibles qui nous invitent dans un voyage visuel et nous laissent rêver à une certaine musicalité.

Théo Chérel, Paulette Chevrel et Gwen Le Teuff se succéderont pour accueillir et présenter l'installation aux visiteurs. L'exposition sera ouverte au public à partir du 05 juillet de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi.

Le comité de Saint-Tugdual et du Cloître vous informe

Que la fête aura lieu le 25 août sur le site du Cloître.

Cette année, nous souhaitons présenter l'école de Locmaria, c'est pourquoi, nous nous tournons vers vous pour récolter un maximum de photos de classe que vous possédez.

Nous recherchons, également des artistes amateurs qui souhaitent exposer le jour de la fête dans la Chapelle du Cloître.

Merci de prendre contact avec Rémi Le Gallo au 02.97.51.33.87.



Gauthier Leroy





## Visites

Le 16 mai 2013 nous avons accueilli Monsieur Garetta, architecte des bâtiments de France, Monsieur Masson représentant la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) accompagnés de leurs collaborateurs pour visiter la chapelle Notre Dame du Cloître et la chapelle du Temple dans le cadre de la programmation de travaux de restauration.

### La chapelle Notre Dame du Cloître

Suite aux conseils de Monsieur Garetta, une étude historique et diagnostique a été menée de septembre 2012 à mai 2013 par Dominique Lizerand, architecte du patrimoine et Claudie Herbaut historienne du patrimoine. Il est vraisemblable que la Chapelle contemporaine de la Chapelle de Locmaria ait été construite entre 1540 et 1600. La date de 1638 apposée sur un des pinacles se rapporte à une intervention postérieure sur la baie du cœur.

Un ambitieux programme de restauration est prévu et prendra en compte la fontaine du 17ème siècle en contrebas du site, s'il est retenu par le conseil municipal. Cet important chantier nécessitera un budget d'environ 400 000 euros et ne pourra se réaliser qu'avec les aides habituelles (état, région, département), l'aide du comité de chapelle et nous obligera à trouver d'autres solutions pour compléter les 30 % manquants. La programmation s'étalera sur plusieurs tranches.

### La chapelle du Temple

Le dossier de projet de restauration de la charpente de la chapelle (XVIè) présenté par Monsieur Goas architecte du patrimoine et Christian Le Roy « Charpentiers de Bretagne » en décembre 2012 a particulièrement intéressé l'architecte des bâtiments de France.

En effet, les nombreuses photos ont mis en évidence des morceaux de charpente datant probablement du 15è siècle et nous incitent donc, non pas à reconstruire à neuf mais bien à restaurer en conservant le maximum des pièces anciennes de charpente et à reposer la voûte qui a toujours été existante.

Le devis prévu d'environ 21 700 € sera globalement maintenu; l'obtention des subventions et l'aide du comité nous permettront de mener à bien ce chantier. Ultérieurement un travail de restauration des joints intérieurs pourra être envisagé.

Je remercie ici les présidents et représentants des comités de Chapelle, Monsieur Leroy pour l'intérêt porté au patrimoine, pour leur sagacité et leur patience.

Gisèle Guilbart





# Cet été :

Souhaitant mettre en valeur le Manoir de la Villeneuve Jacquelot de Quistinic notre association poursuit son aventure.

Ce deuxième salon du livre se déroulera du 19 juillet au 18 août 2013 dans trois salles du rez-de-chaussée du manoir.

Des visites guidées par les membres de l'association sont programmées les mercredi, samedi et dimanche à 15 h.

Ouverture du salon : vendredi 19 juillet à 14 h 30.

Cette année encore un groupement d'Editeurs de Lille (l'association L & A avec J-P Nicol, poète) sera présent pendant les quatre semaines.

Le manoir est ouvert tous les jours de 14 h 30 à 19 h (sauf le mardi)

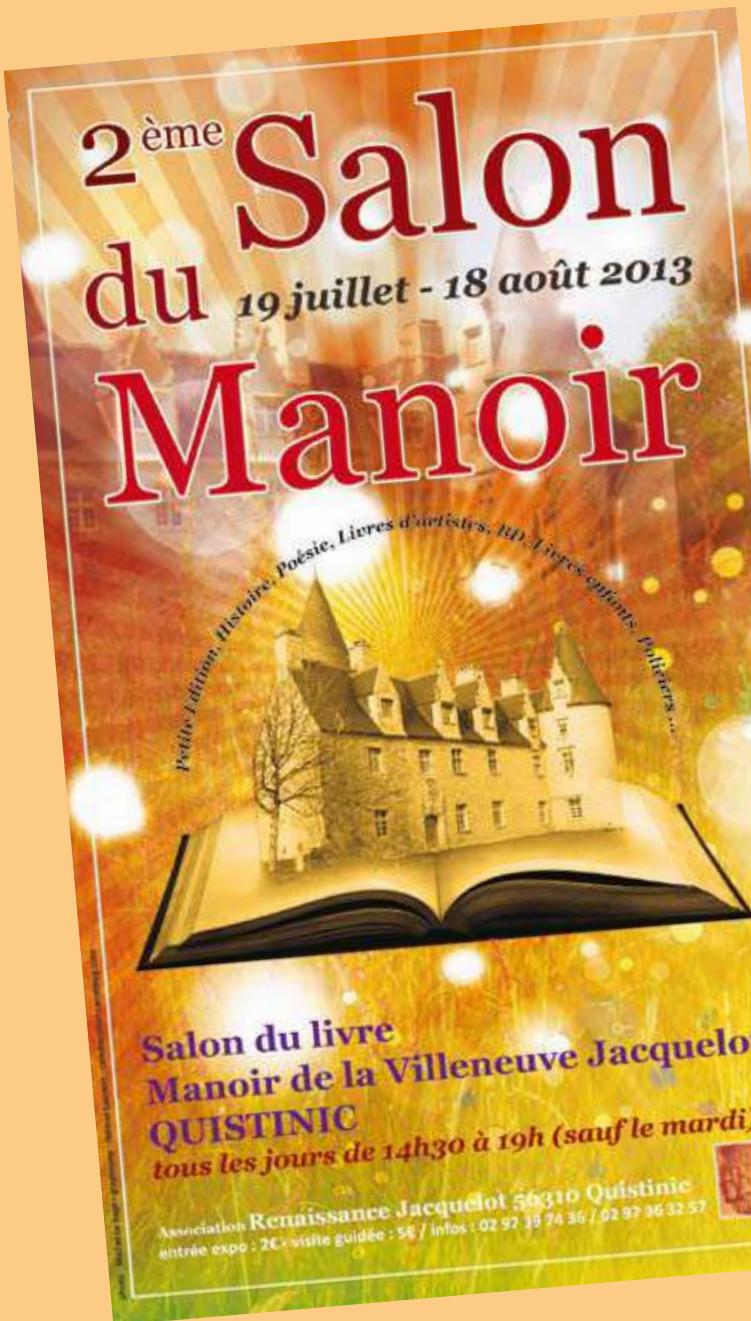
Lectures, animations, signatures sont prévues tout au long de ces 4 semaines.

Salon à tiroirs.

Nous mettons l'accent sur :

- Poésie, Histoire locale, Livres d'artistes  
le samedi 20 et, ou le dimanche 21 juillet
- BD, Livres enfants  
le samedi 27 et, ou le dimanche 28 juillet
- Histoire, Poésie  
le samedi 3 et, ou le dimanche 4 août
- Polars, Livres d'artistes  
le samedi 10 et, ou le dimanche 11 août.

L'association Renaissance Jacquelot prévoit des animations aux journées du Patrimoine, (14 & 15 septembre). A bientôt.





# Du côté de la Médiathèque

Geneviève Pisivin et Claire Rondeau ont rejoint l'équipe des bénévoles de la médiathèque qui vous accueille et vous conseille aux heures d'ouverture suivantes: le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Karine Le Drian est chargée par la Mairie d'organiser des animations autour du livre et des expositions.

L'animation «petite enfance» se déroule désormais le mercredi matin de 9h30 à 10h30 deux fois par mois animée par Evelyne et Karine ; un lieu où les enfants, parents et assistantes maternelles peuvent se retrouver pour partager un petit moment autour de la lecture, la découverte du livre, la musique et le jeu.

Madeleine et Viviane accueillent les deux écoles qui se rendent à la médiathèque le jeudi matin à la fréquence d'une fois par mois pour emprunter des livres et pour écouter des histoires pour les plus petits.

Depuis la rentrée 2013, nous avons acquis pour les adultes une cinquantaine de nouveaux romans et quelques bandes dessinées. Les enfants pourront découvrir également de nombreuses nouveautés : albums, documentaires, premières lectures et bandes dessinés.

Quelques animations passées et à venir :

Lecture poétique par Eve Lerner le samedi 1er juin 2013. Eve Lerner, lorientaise d'adoption, poète bilingue



auteur d'une trentaine de recueils de poésie, traductrice de poésie bretonne et anglaise, est aussi éditrice de poésie.

La médiathèque sera en relation avec le manoir de la Jacquelot qui organise du 18 juillet au 18 août le Salon du Livre pour des animations ponctuelles.

Une exposition photos de Poul Fetan sur le thème «une année à la ferme : travaux des champs et jour de fête» sera installée dans le bourg.

Marcel Le Guénic viendra présenter vers septembre/octobre son livre «Mémoires de la Résistance», en association avec Marcel Le Pallec, seul rescapé encore vivant de la Chapelle du Cloître et Jean-Pierre Fouillé, enseignant, qui a travaillé sur l'histoire de la Résistance à Quistinic et Bubry.

**La médiathèque devrait se doter d'un fond de DVD, d'ici la fin de l'année.**

**Rappel : du 1er juillet au 31 août, la médiathèque sera fermée le jeudi.**

## Calendrier des fêtes

A partir du 6 : L'Art dans les chapelles Le Cloître – Saint Tugdual  
Dimanche 14 : Fête du 14 juillet, Vide grenier, Bal Populaire, Spectacle de feu - Le Bourg

Du 19 juillet au 18 août : Salon du Manoir salon du livre Manoir de la Villeneuve Jacquelot

Dimanche 21 : Fête du Temple – Comité du Temple Le Temple

Dimanche 28 : Pardon des chevaux – FCQ St Roch et Kergroix

### Août

Dimanche 4 : repas de l'Amitié – Club des Aînés Salle polyvalente

Dimanche 18 : Pardon de Locmaria – Chapelle de Locmaria

Dimanche 25 : Fête des quartiers du Cloître et Saint-Tugdual - Le Cloître

Samedi et dimanche 25 et 26: Accueil des Sumènois pour la signature du jumelage.

### Septembre

Samedi 7 : Family Park – salle polyvalente

Dimanche 8 : Pardon du Cloître – Chapelle du Cloître

Samedi 14 et 15 : Journées du Patrimoine - La Jacquelot

Dimanche 15 : Pardon de Saint-Guénolé – Chapelle de Locunolé

Dimanche 22 : Pardon de Sainte-Barbe – Chapelle Sainte-Barbe

Dimanche 22 : Fête du Cidre – Comité de jumelage – Poul Fetan

# Manifestations estivales



## EVENEMENT QUISTINIC FAMILY PARK

Samedi 07 septembre (site salle polyvalente), grande journée festive, familiale et musicale avec des animations pour les enfants (encadrement animatrice diplômée BAFA).

Bourse aux jouets, scène musicale extérieure

12h à 18 h REGGAE ROOTS

18h à 20h une surprise !

20h à 01h Musique électronique



## MARCHE DE NOEL à POUL FETAN le 1er décembre 2013

Après la grande réussite de l'an passé le Marché de Noël à Poul Fetan proposera à nouveau toute la journée un marché d'artisanat, de produits du terroir, avec de la musique, un spectacle et de la restauration sur place. Entrée libre.

## FÊTE DU 14 JUILLET Place Saint-Mathurin

Le comité d'animation du bourg propose à l'occasion de la fête nationale, un vide grenier ouvert à tous de 10h à 18h (Contact : Amicale Laïque - Yannick Bost au 06.11.92.31.98)

Une animation musicale avec restauration sur place en soirée (grillades, sandwiches, buvette...) et pour la 3ème année consécutive le «cercle de feu» sera présent et fera découvrir un nouveau spectacle. Un bal populaire clôturera la fête, Martine et Yves vous feront danser.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Des réponses simples pour une action simple.

### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser

directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaître est important.

**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**



# Information

# Gendarmerie Nationale

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils qui vous permettront de tendre vers «un plus» sécuritaire pour la protection de vos biens à votre domicile :

## PREVENIR

N'ayez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile (les cachettes sont souvent découvertes par les voleurs)

Ne gardez pas d'objets, de grande valeur, chez vous (les banques proposent des coffres forts)

Prenez des photos et notez les numéros de série de vos biens

Ne laissez pas vos doubles de clés en évidence (du domicile ou de la voiture)

Soyez vigilants et vérifiez la qualité des prospecteurs (demandez une carte professionnelle)

## SECURISER

Renforcez les portes de service (mise en place d'une traverse depuis l'intérieur de l'habitation)

Verrouillez votre portail d'accès à votre domicile

Eclairez votre propriété (mise en place de détecteur de passage sur luminaires extérieurs)

Installez un système d'alarme

En cas d'absence prolongée :

Laissez une lumière dans votre domicile (utilisez des horloges programmables)

Faites relever votre courrier par un ami ou un voisin (le courrier s'accumulant dans la boîte aux lettres laisse pressentir de l'absence du propriétaire)

Fermez vos volets et autorisez un voisin à venir les ouvrir

Faites un renvoi d'appel de votre téléphone fixe vers votre téléphone portable

Vous pouvez informer la Gendarmerie ou la Police Municipale de votre absence (remplissez une fiche Opération Tranquilité Vacances – à votre disposition en mairie)

## ALERTER

Signalez sans hésiter tout ce qui peut vous paraître suspect (véhicule inconnu, démarcheurs...)

notez le numéro d'immatriculation du véhicule

Si vous surprenez un voleur en action, ne mettez pas en péril votre vie, composez le «17»

Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, ne touchez rien (les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête)

## QUI PREVENIR ?

Vous dépendez de :

La brigade de Gendarmerie de PONT-SCORFF :

**02 97 32 61 17**

**ou «17» ou «112»**

(transfert d'appel de 19h00 à 8h00 au Centre Opérationnel Régionale de Gendarmerie)

Sainte Geneviève Chapelle  
de Locunolé



## Informations municipales

### Mairie et Agence Postale :

Tel : 02 97 39 71 08

Lundi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h30-12h30

et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30 et  
13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 Fermé  
l'après-midi

Vendredi : 8h30-12h30 et  
13h30-17h

Samedi : 9h-12h

**FERMETURE LE SAMEDI**

**MATIN EN JUILLET ET AOUT**

### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h15  
et le samedi 11h15.

### Médiathèque :

Mercredi : 10h-12h  
et 15h-17h

Jeudi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

### Déchetterie Bubry :

Du 1er avril au 31 octobre :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Du 1er novembre au 31 mars :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

### Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09  
02 45 74

Ouest-France / A. Jorris :

02 97 51 73 79

### Dépôt légal 2ème semestre

2013 :

Directeur de la publication :

Gisèle Guilbart

Rédaction : commission infor-

mation : communication

Responsable bulletin : Jean

Pierre Fouillé

Crédit photographique :

J-P Fouillé / M.Le Sage /

### G.Guilbart / les associations /

Municipalité de Quistinic/M.

Le Bourligu

Permanences des élus sur  
rendez-vous

Mme Guilbart Gisèle – Maire :

mardi de 9h à 12h – samedi  
de 9h30 à 10h30.

Mme Pernel Anne-Marie –

Adjointe au Maire : vendredi

10h-12h et de 16h-18h.

Mr. Le Pen Edouard – Adjoint

au maire : samedi de 10h-12h.

Mr .Le Gal Denis - Adjoint au

Maire : jeudi de 10h-12h.

Permanence CCAS : mardi de

10h à 12h

Permanence urbanisme : jeudi

de 10h à 12h